

mière session du quinzisième Parlement. Pour permettre au Sénat de débattre dans une atmosphère sereine et avec un esprit libre de toute préoccupation les questions que renferme ce discours, je suggère que nous remettons le sujet à l'ordre du jour de jeudi ou vendredi de cette semaine. Mon honorable ami qui doit proposer l'adoption de l'adresse pourrait maintenant proposer que cet article de l'ordre du jour soit biffé et inscrit de nouveau à l'ordre du jour de jeudi prochain.

L'honorable W. B. ROSS: J'approuve la suggestion de mon honorable ami. Je veux simplement savoir si le débat aura lieu jeudi ou vendredi; mais il n'est pas nécessaire de changer la motion.

L'honorable M. DANDURAND: A la lecture de cet article, nous pourrions décider si nous en disposerons jeudi ou vendredi.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Honorables messieurs, je suis curieux de connaître les raisons de ce délai. Mon honorable collègue propose tout simplement de remettre cet article à une date ultérieure. Il doit avoir des raisons pour suggérer cette manière nouvelle de procéder. Voudra-t-il nous les faire connaître?

L'honorable M. DANDURAND: Je ne crois pas pouvoir m'exprimer dans des termes plus clairs que ceux que j'ai employés; j'admets bien que mon anglais pourrait être plus élégant. J'ai fait cette suggestion pour que nous puissions prendre en considération le discours du Trône avec un esprit libre de toute préoccupation et le discuter selon sa valeur. Je crois que nous devrions nous efforcer de toujours maintenir l'atmosphère sereine de cette Chambre et étudier les questions avec l'esprit de justice qui guide notre judicature. C'est dans ce but que j'ai fait ma suggestion. L'imagination de mon très honorable ami pourra suppléer aux raisons que je donne.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Mon honorable ami peut juger mieux que moi de la sérénité de l'atmosphère du Sénat à l'heure actuelle. Pour ma part, je n'ai constaté aucune surexcitation d'esprit d'un côté ou de l'autre de la Chambre. Cependant, je me rends à l'opinion de mon honorable ami et je suis prêt à accepter maintenant sa suggestion, s'il croit que nos esprits sont tellement échauffés que nous ne puissions débattre la question avec calme dans le moment actuel.

Sur proposition de l'honorable M. Lewis, l'article de l'ordre du jour est rayé et inscrit à l'ordre du jour de jeudi prochain.

L'honorable M. DANDURAND.

HOMMAGES A LA MEMOIRE DE SENATEURS ET DE FONCTIONNAIRES DECEDES

FEU LES HONORABLES SIR JAMES LOUGHEED, WILLIAM ROCHE, GEO. H. BRADBURY, L. G. DE VEBER

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, je profite de la première occasion pour exprimer le chagrin que nous a causé la mort soudaine de sir James Lougheed, qui, pendant vingt ans, a joué un rôle prépondérant dans cette Chambre. La vie de sir James constitue une leçon de chose pour la jeune génération. Il était réellement le fils de ses œuvres.

Tout jeune encore, il se prépara sérieusement à la vie active en apprenant le métier de charpentier, métier qui demande de l'intelligence et qui offre un champ d'activité où peuvent se développer des talents artistiques. En même temps, pour satisfaire son désir de s'instruire, il suivait régulièrement les leçons de l'école du dimanche données par l'honorable Samuel Blake. Cet honorable monsieur constatant chez son élève un grand désir d'apprendre, des talents et des aptitudes qui pouvaient lui ouvrir une carrière professionnelle, lui conseilla de se préparer à occuper un rang plus élevé dans la société. Cet avis ne tomba pas dans une terre stérile. Le jeune Lougheed se détermina à faire un effort pour améliorer sa condition, se mit à l'étude des classiques et, par l'emploi de tout son temps libre, devint capable de commencer ses études du droit.

Après un travail très ardu, il fut admis au Barreau. Il ne pratiqua pas sa profession bien longtemps dans Toronto, sa ville natale. Le chemin de fer Canadien du Pacifique poursuivait alors sa marche sur les plaines de l'Ouest. Le jeune Lougheed obtint une lettre le recommandant à l'ingénieur en chef de cette compagnie de chemin de fer. Cet ingénieur, maintenant sir Herbert Holt, dont le nom est connu de nous tous, habitait Medicine Hat. Il fit bon accueil au porteur de cette lettre de recommandation et lui donna une position dans les bureaux de la compagnie. La ligne, encore en voie de construction, s'étendait au delà de Medicine Hat d'où les travaux étaient dirigés. Sir James, avec la nature que nous lui connaissons, ne s'y attarda pas, et douze mois plus tard il plantait sa tente—de fait, il vécut sous la tente pendant le premier mois—à l'endroit où devait se construire et où se trouve maintenant la cité de Calgary.

On ne tarda pas à découvrir que Calgary deviendrait une importante tête de division et de partout, une foule de gens accoururent s'y établir. Un des premiers procès de quelque importance, qui surgit dans la région, lui fut